

Autor(en): **Savary, Ernest**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **21 (1930)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRÉFACE

Il y a quarante-quatre ans sortait de presse, à Zurich, le Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz, (aujourd'hui, l'Archiv für das Schweizerische Unterrichtswesens, que dirige d'une manière si remarquable, M. le Conseiller d'Etat Bay, à Liestal). Ce n'est qu'en 1910 qu'une publication similaire vit le jour en Suisse française grâce à la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et à l'appui financier de la Confédération. Son premier rédacteur fut François Guex ; à sa mort, Jules Savary, directeur des Ecoles normales vaudoises, fut chargé de continuer l'œuvre si bien mise en train par son prédécesseur.

Ce qu'ont fait ces deux hommes pour le développement de l'instruction publique dans notre pays ne peut être souligné en quelques lignes. Nous nous bornons, aujourd'hui, à rappeler qu'ils ont donné à l'« Annuaire » des études intéressantes et sollicité la collaboration d'éminents pédagogues et de psychologues distingués, non seulement de la Suisse, mais aussi de l'étranger. Ils ont éveillé ainsi, dans le corps enseignant primaire et secondaire, un réel intérêt pour les problèmes se rapportant à l'enfance et à l'éducation rationnelle de celle-ci. Faut-il rappeler les travaux importants, que, sur leur initiative, l'« Annuaire » a été heureux de publier ? Signalons spécialement ceux de MM. Claparède, P. Bovet, Ferrière, A. Reymond, Barth, Dévaud, Malche, Ernest Briod, Louis Meylan, Chevallaz, etc. Grâce à eux, notre publication romande jouit d'une réputation qui, depuis longtemps, a franchi nos frontières et celles de l'Europe.

En 1929, après le décès de M. Jules Savary, la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande a chargé le soussigné de reprendre la direction de notre revue pédagogique romande. Malgré de graves insuffisances, que nous ne méconnaissons nullement, nous allons tenter de suivre, dans la mesure du possible, l'exemple des deux hommes supérieurs qui en ont tenu le gouvernail dès sa fondation.

* * *

Le XXI^e volume de l'Annuaire de l'Instruction publique, dans sa première partie, contient huit études importantes : six sont consacrées à l'hygiène de l'enfant et à son éducation physique. Dans un travail fort utile, M. Pittard, le savant professeur d'anthropologie de l'Université de Genève, attire l'attention des instituteurs et des autorités scolaires sur les « méfaits » du mobilier en usage dans nos classes, tant primaires que secondaires. Cette étude, d'une importance indéniable, aura certainement d'heureuses conséquences pratiques. M. le Dr J. Wintsch, privat-docent à l'Université de Lausanne, s'attaque à un problème bien différent.

Il prouve, statistiques à l'appui, la valeur de la culture physique pour les écoliers de sept à seize ans et apporte aux éducateurs et aux parents des renseignements précis et des conseils judicieux. M. Thorin, inspecteur de l'enseignement de la gymnastique, à Genève, et Mlle Hunziker, professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles, à Lausanne, mettent en évidence, avec la compétence d'excellents praticiens, la valeur des nouveaux manuels fédéraux qui servent aujourd'hui de guide au personnel enseignant. Avec une verve et une franchise que les lecteurs de l'« Annuaire » apprécieront certainement, M. Béguin, directeur de l'Ecole normale de Neuchâtel adresse un chaleureux appel en faveur du sport bien compris. Enfin, M. Henchoz reprend sa chronique d'hygiène scolaire publiée régulièrement pendant quinze ans.

L'« Annuaire » de 1930 s'ouvre par un travail important dû à la plume de M. le Conseiller d'Etat Borel. Le canton de Neuchâtel a adopté, à titre d'essai, en 1928, un nouveau programme d'études pour les classes primaires. Son auteur, sur notre demande, a bien voulu exposer les principes qui l'ont guidé dans l'élaboration de cette œuvre remarquable. M. Ernest Briod, dont on n'a pas oublié l'article très remarqué paru en 1922, expose cette année les buts et les bases de l'étude d'une langue vivante et réfute les critiques qui se sont élevées sur sa conception pratique de cet enseignement.

Comme d'habitude, la seconde partie de l'« Annuaire » est consacrée aux chroniques scolaires des cantons romands et de la Suisse allemande ; dans cette dernière, sur laquelle nous attirons l'attention des lecteurs, M. le professeur Blaser met en vedette les courants pédagogiques qui agitent actuellement le monde scolaire d'outre-Sarine.

La statistique remplissait autrefois de nombreuses pages de notre publication. Peu à peu, les longues colonnes de chiffres firent place aux monographies et aux chroniques. Il est nécessaire, cependant, que l'on puisse trouver dans notre « Annuaire » des renseignements détaillés sur telle ou telle partie de l'organisation scolaire de notre pays. Nous donnons, cette année, des chiffres caractéristiques sur les dépenses des cantons pour les écoles à tous les degrés.

Enfin, en 1930, nous avons ajouté des fragments importants de deux lois nouvelles sur l'instruction publique, l'une adoptée en 1929 par le Grand Conseil de Bâle, l'autre, en 1930, par celui du canton de Vaud. La comparaison de ces deux actes législatifs présente, ce nous semble, un vif intérêt.

En résumé, tout a été mis en œuvre pour que cette vingt et unième année de l'« Annuaire » ne soit pas inférieure aux précédentes. Nous espérons que ce gros volume de 352 pages apportera au personnel enseignant et à tous les amis de l'école une moisson d'observations utiles, d'idées nouvelles et de précieux encouragements.

E. SAVARY.

PREMIÈRE PARTIE

